



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Calvados

PERMANENCE :
7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3^{ème} étage - Porte 318

fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
02.31.38.34.61

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Comité Départemental d'Action Sociale du 18 mars 2021 : Liminaire

Monsieur le président,

Le budget de l'action sociale pour 2021 s'élève à 109,17 M€ hors la réserve de précaution. Il subit encore une baisse de 7 M€ par rapport à celui de 2020 dans un contexte de restriction budgétaire pour la Fonction Publique en général et pour Bercy en particulier, principal contributeur en matière de suppression d'effectifs.

Encore une fois, ce budget ne permettra pas de répondre aux besoins des agents qui subissent le blocage du point d'indice depuis 2010 et les pertes de pouvoir d'achat.

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelle et personnelle, engendrant pour bon nombre des agents des difficultés financières, des fragilités sociales que l'action sociale se doit de prendre en compte, mais avec quels moyens ?

Ce budget réduit est l'illustration que les personnels ne sont pas au cœur des préoccupations et des choix opérés par le Ministre. Sur le plan local, cela se traduit par une baisse des crédits d'action locale (CAL) de plus de 2000 euros qui réduisent fortement les moyens d'action.

Dans le même temps, le Secrétariat Général continue et accélère sa politique de destruction de l'action sociale en programmant la fin du réseau des délégations d'action sociale de proximité au détriment d'une structure régionale, avant tout comptable.

Pour **FO-FINANCES Calvados**, ce réseau est essentiel et indispensable car il est seul à connaître et à pouvoir évaluer au plus près les besoins des agents. L'inquiétude est grande puisque le départ en retraite de l'assistante de délégation est prévu cette année. Elle est un pilier de l'action sociale dans le Calvados et FO tient à cette occasion à la remercier pour le travail accompli.

FO-FINANCES Calvados considère que la situation sanitaire ne doit pas servir de prétexte pour modifier les modes et l'étendue des actions menées par le CDAS. **FO-FINANCES** dénoncera et combattra toute velléités en la matière. Chaque département doit rester maître de ses choix et priorités.

FO-FINANCES Calvados exige :

- 📦 le maintien d'un budget propre à l'Action Sociale ,
- 📦 le maintien de toutes les prestations,
- 📦 le maintien d'un réseau départemental avec le recrutement immédiat d'une assistante de délégation

Pour **FO-FINANCES Calvados** les moyens humains et financiers doivent être à la hauteur des besoins.

En conséquence, **les représentants FO** continueront de se battre pour le maintien d'une action sociale de proximité pour l'ensemble des agents.

Les représentants **FO-FINANCES** en C.D.A.S.

Titulaires : Bruno GILBERT - Christelle SAINT-GERMAIN - Elise MARTIN -
Suppléants : Brigitte LOIR - Jennifer MUCHERY - Christelle OUTREQUIN